

Compte Rendu du Conseil d'Ecole du mardi 24 mars 2026 à 18h00.

Ecole élémentaire Jules Bruant, Vaulnaveys-le-Haut

	Représentants de la municipalité	Lorine Baudoin (Première adjointe et élue en charge des écoles), Philippe Faure (Elu)
Membres du conseil d'école présents	Enseignants	Julien Gerôme, Alexandra Lator, Giliane Leuvrey, Nathalie Ronchietto, David Whitead, Gaëlle Pasturel, Stéphanie Callon, Mélanie Gazeau, Quentin Missault, Jean-Christophe Ribot, Marie Costa, Nathalie Pauthier, Cécile Vittet, Adeline Pin.
	Représentants des parents d'élèves	Anaïs Sirjean, Lourdes Barroso, Claudie Fontagne, Julie Sciascia, Julie Douissard, Emilie Velut, Delphine Villegier, Emilie Le Maire, Laurent Javelon, Solène Berrodier, Sonia Rambaud, Claire Viard, Vincent Beffara
	DDEN	
Invités	Ryan Longo (responsable des services périscolaires)	
Absents excusés	Yan Choquet (Inspecteur de l'Education Nationale), Jean Yves Porta (maire), Mmes les membres du Rased.	

1) Effectifs.

- Etat des lieux.

L'école accueille actuellement 236 élèves répartis dans 10 classes. La répartition est la suivante :

CP	CE1	CE2	CM1	CM2
49	47	49	54	37

- Effectifs prévisionnels pour la rentrée 2026.

En date du 24 mars, 244 élèves sont prévus pour la rentrée 2026. La répartition suivante est susceptible d'évoluer en fonction des nouvelles inscriptions mais également des mesures de scolarité (maintiens, réductions de cycles).

CP	CE1	CE2	CM1	CM2
43	50	48	49	54

2. Projets pédagogiques.

- Formation des enseignants

?	<i>Les enseignants ont-ils une formation aux gestes de premiers secours ?</i>
	Dans le plan de formation départemental, des sessions sont prévues chaque année, mais le nombre de places proposé est largement insuffisant pour couvrir les besoins de toutes les écoles du département. Les enseignants de l'école ont demandé cette formation il y a deux ans. Elle a pu être organisée en lien avec les pompiers de Vaulnaveys. Ce temps de formation n'a toutefois pas pu être considéré comme diplômant.

- Ski scolaire.

Les cycles de ski scolaire se terminent ce mardi 24 mars. Tous les élèves de CP et CE1 ont pu bénéficier de 5 séances de ski de fond en mars au Plateau de l'Arselle, accompagnés par 5 moniteurs de l'ESF à chaque séance. A partir du CE2, ce sont 6 séances de ski alpin qui ont été organisées en janvier et février à Chamrousse, encadrés par 6 moniteurs ESF à chaque séance. Une participation financière de 7 euros par séance est demandée à cette occasion. Les enseignants remercient la municipalité et les parents pour le financement de ces activités. L'équipe enseignante souhaite souligner quelques points :

- Des difficultés persistent quant à la continuité pédagogique en raison de changements de moniteurs au cours du cycle. Cette demande figure pourtant explicitement dans le projet pédagogique signé entre l'école et l'ESF.
- Le passage de certains diplômes, notamment l'étoile d'or, n'est pas toujours possible en raison du besoin de traçage du parcours chronométré.
- Il est parfois difficile de trouver un nombre de parents suffisant pour accompagner ces sorties. L'équipe souligne toutefois l'implication et l'efficacité des parents présents qui contribue à la réussite des sorties.
- Des difficultés apparaissent quant à l'autonomie des élèves et à la gestion de leur matériel/équipement, notamment en CE2 (premières séances de ski alpin scolaire). Ces difficultés se sont traduites par des oublis fréquents de matériel à l'école ou à la maison. L'école a dû procéder à des locations en urgence ou contraindre l'élève à rester au car pendant la séance, monopolisant une présence adulte.

Afin d'améliorer le fonctionnement des séances à l'avenir, l'école ne procédera plus à des locations d'urgence sur place. Les élèves ayant oublié leur matériel à la maison resteront à l'école dans une autre classe pendant la matinée de ski. Une sensibilisation sera mise en place l'année prochaine sur ce sujet, à destination des élèves et de leur famille.

- Projets artistiques et culturels.

	Comment sont réparties les activités culturelles ou sportives menées dans les différentes classes ?
?	Les activités sportives sont organisées selon une programmation annuelle, conforme aux programmes de l'Education nationale et proposée par Cécile Vittet. Les activités culturelles et artistiques sont intégrées au Parcours d'Education Artistique et Culturel de chaque élève. L'équipe enseignante, lors du choix des projets, veille à leur variété et à leur intégration dans les différents domaines artistiques et culturels du CP au CM2. Le directeur renseigne l'application ADAGE qui permet de constituer un historique des projets suivis et d'établir une continuité avec le collège ou les autres écoles en cas de changement. Cette année, les classes prennent part à 2 projets sur les 4 menés dans l'école.

Les projets artistiques et culturels menés cette année sont les suivants :

Projet Théâtre (GP ou JG/MC)	Une intervenante pour 6 séances, avec une représentation pour les parents. Bonne implication des élèves. Thème cette année : l'amitié.
Projet Cyanotype (GL)	4 classes ont participé au projet : production d'un cyanotype et production écrite. Les œuvres sont exposées à la bibliothèque et prochainement à la mairie.
Projet création de chansons (QM)	2 classes ont participé. Pas encore de restitution à ce jour, car l'intervenante est en arrêt maladie.
Projet Batucada (SC)	8 classes participent. 10 séances de 45 minutes par classe dans l'objectif d'apprendre 3 rythmes avec 3 instruments différents. Date prévisionnelle de restitution aux parents : le 22 mai dans la cour de l'école.

- Projets des classes.

Quelques exemples de projets menés cette année dans les classes sont présentés :

Sorties Espaces Naturels Sensibles (JCR+AL)	3 sorties prévues tout au long de l'année pour les 2 classes de CP. Sortie de proximité, sortie à Champ-sur-Drac et en Belledonne (Luitel ou Arselles).
Projet écriture avec Glénat (NR)	Création d'un petit film animé sur le thème de Mickey + visite de l'exposition au Musée de Grenoble.
Visites intergénérationnelles à la résidence autonome du Vernon (GP)	Les élèves ont écrit une lettre pour souhaiter les vœux aux personnes de la résidence. Ils ont ensuite reçu un courrier en retour. Pour terminer, une visite aux résidents a eu lieu lors de la galette des rois en janvier.
Projet Tennis de table (MG)	Tous les mardis matin, en coopération avec le club de tennis de table de SMU, projet mené par Cécile Vittet et les enseignantes, pour les 2 classes de CM1.
Course contre la faim (DW)	Les élèves de CM2 élus au Conseil municipal des Enfants présenteront un de leur projet « course contre la faim » afin de récolter des dons et sensibiliser tous les élèves de CM2 sur ce sujet. Un membre de l'association viendra présenter le principe de cette action solidaire le vendredi 3 avril. La course aura lieu dimanche 10 mai.

- Après-midi déguisée.

L'après-midi déguisée aura lieu le 23 avril prochain, en commun avec l'école maternelle et la crèche. Aucun thème n'est imposé pour les élèves. Les élèves déjeunant au restaurant scolaire auront la possibilité de se changer pour y participer.

3. Suivi du parcours des élèves.

- Evaluations Nationales.

	Merci pour le retour sur les évaluations nationales. Quelle est votre analyse des écarts qui apparaissent, notamment l'écart entre les garçons et les filles en CE1 et CM1 en résolution de problèmes ? Quelles actions peuvent être mises en place de la part de l'école ou des parents ?
?	Le constat de décalage des résultats entre filles et garçons ne se limite pas aux niveaux cités et à l'école Jules Bruant. Ce constat est partagé au niveau départemental, national et européen. La DEPP (organisme statistique de l'Education nationale) publie chaque année un document sur ce sujet (Filles et Garçons sur le chemin de l'égalité, de l'école à l'enseignement supérieur, disponible sur la page des Informations Scolaire dans l'onglet Ressources pour les parents). A l'école, des séances de sensibilisation peuvent être menées sur ce sujet mais c'est surtout au quotidien et de manière transversale que nous espérons contribuer à la réduction de ces écarts (organisation et choix des jeux de cour, vigilance quant à la sollicitation des uns et des unes dans toutes les disciplines scolaires, mixité dans les groupes de travail, les équipes d'EPS...).

4. Fonctionnement de l'école.

- Récréations.

	<i>Il est remonté des situations où les élèves de CM1 / CM2 embêtent les élèves de CP / CE1. Le problème se serait calmé ces derniers temps. Merci à tous de rester vigilants.</i>
?	L'équipe enseignante est bien sûre vigilante pendant chaque récréation. Cette vigilance ne permet toutefois pas à certaines situations conflictuelles de se déclarer. Afin de traiter au mieux chaque situation, l'équipe enseignante rappelle à chaque élève la nécessité de signaler les difficultés rencontrées au moment où elles se produisent et confirme sa disponibilité aux parents pour échanger sur leur gestion. Cette vigilance est confirmée de la part du personnel du périscolaire qui incite les élèves et leurs parents à signaler immédiatement les problèmes. L'existence du protocole pHARe est rappelée. Ce protocole se déclenche en cas de signalement de situation conflictuelle répétitive ou de situation d'intimidation. Le cadre et les modalités de ce protocole sont accessibles sur la Page des Informations Scolaires.

- Entretien des espaces végétalisés.

L'équipe enseignante pourra assurer avec les élèves l'arrosage des plantations de la cour pendant le début de la période chaude (mai/juin). Soucieuse de voir cette végétation perdurer et survivre aux vacances estivales, elle sollicite la municipalité pour poursuivre l'arrosage pendant les vacances estivales. Ryan Longo confirme que cet entretien sera inscrit sur le planning des services techniques pour les vacances d'été.

- Toilettes.

	<i>Quelles sont les consignes actuelles concernant l'accès aux toilettes pour les garçons pendant les récréations ?</i>
?	Les enseignants ont précisé lors d'un précédent conseil d'école qu'il y a un toilette « handicapé » en bas accessible pendant la récréation. Les élèves peuvent également utiliser les toilettes de l'étage au retour de récréation et lors des temps de classe. Un point de surveillance est situé à proximité immédiate des toilettes. Il n'est pas possible de faire autrement pour l'instant. Une sensibilisation par les enseignants sera menée pour rappeler ces possibilités existantes, et les règles d'utilisation. Ils rassureront les élèves les plus jeunes qui n'osent actuellement pas utiliser ces toilettes en rappelant qu'ils sont disponibles pour leur protection et leur sécurité.

	<i>Plusieurs enfants déclarent éviter d'aller aux toilettes dans la journée et attendre le retour à la maison. Les raisons évoquées sont : propreté insuffisante (cuvettes, murs et sols), portes qui ferment mal, crainte d'être embêtés par d'autres élèves, manque d'intimité.</i>
?	Le sujet a déjà été évoqué lors du conseil d'école du deuxième trimestre l'année dernière. Voici la réponse qui avait été transmise par la mairie : « Les toilettes sont nettoyées une fois par jour, les services font leur maximum. Pour le moment, il n'est pas envisageable de mettre en place un nettoyage à midi car le personnel est occupé à nettoyer le restaurant scolaire, mais la discussion reste ouverte. Les parents disent que certains enfants sont bloqués d'aller aux toilettes à cause du manque de propreté. Mr Longo propose de sensibiliser davantage les enfants à la nécessité de respecter les sanitaires. ». Des actions ont-elles été mises en place côté périscolaire ? Le personnel se montre vigilant pour éviter que plusieurs élèves entrent en même temps dans le même toilette. Les services techniques vérifient également la fermeture facile des portes. Le nettoyage reste fait une fois par jour.

5. Fonctionnement des services périscolaires

- Pénalités

	<i>Nous comprenons la nécessité des pénalités pour les inscriptions tardives. Cependant, dans le cas d'un oubli ponctuel concernant plusieurs enfants d'une même famille, le montant total facturé peut sembler parfois élevé. Serait-il possible de prévoir un droit à l'erreur occasionnel ou d'appliquer la pénalité par famille plutôt que par enfant ?</i>
?	Non, ce n'est pas possible. Le règlement est prévu comme cela et il n'est pas envisagé de modification.

- Restauration scolaire.

	<i>Il semblerait que les pâtes servies à la cantine soient régulièrement perçues comme "dures" ou "sèches". Il est possible que cela soit lié au mode de remise en température. Serait-il possible de vérifier avec l'équipe et le prestataire si ce constat est partagé et, le cas échéant, d'envisager un ajustement ?</i>
?	Le prestataire a été sollicité pour proposer une solution à ce problème. La remise en chauffe doit respecter un protocole strict. Une technique de rajouter un verre d'eau avant la remise en chauffe a été proposée et sera testée dans les prochaines occasions. La possibilité d'un plat crousti-fondant de pâtes perdurera cependant...

- Garderie.

?	<p>Peut-on ouvrir une réflexion sur la possibilité de proposer des activités aux enfants (dessin, théâtre, danse...) sur le temps périscolaire du midi ? Sur inscription en début d'année pour une meilleure gestion. En sollicitant par exemple des personnes retraitées qui interviendraient sur la base du volontariat. Ces ateliers pourraient ainsi alimenter différentes actions de l'APE (représentation en avant-première du spectacle de Noël, exposition le jour du Carnaval, créations de décorations pour la Kermesse...).</p>
	<p>Des ateliers sont proposés aux enfants mais non programmés sur le long terme en début d'année. L'organisation du service étant sujet à des aléas, l'atelier peut être annulé (ou reporté) au dernier moment. Il est donc très difficile d'inscrire ce type d'activités dans un emploi du temps défini à l'avance.</p>

?	<p>Des cris sur les enfants lors des temps de cantine et de garderie sont reportés. Les parents délégués comprennent la difficulté de gérer un groupe nombreux et agité. Le sujet a déjà été évoqué. Conscients de la complexité de ce sujet, il nous semble toutefois important d'avancer sur ce point. Quelles actions peuvent être mises en place ? Pouvez-vous préciser les modalités de contact du service périscolaire par les parents permettant de garantir la confidentialité des échanges ?</p>
	<p>Note : Ne pas hésiter à contacter Ryan Longo directement et rapidement en cas de difficulté particulière. L'adresse à utiliser prioritairement est ryan.longo@vaulnaveys-le-haut.fr pour une gestion rapide et pour garantir la confidentialité des échanges. Le temps de cantine est un moment à l'organisation rôdée, mais lorsqu'un aléa survient, cela génère un stress pour le personnel et une surcharge mentale. Le travail de restructuration d'organisation du personnel encadrant a été mené (suivi des élèves, surveillance, discours à tenir...). Une piste de formation sur l'analyse de sa pratique professionnelle sera explorée pour envisager une mise en place. Ryan peut aussi contacter directement les parents si la situation ou le comportement d'un enfant est problématique.</p>

- Etude surveillée.

?	<p>Comment se déroule l'accompagnement des élèves pendant l'étude surveillée ? Les enfants reçoivent-ils une aide directe pour la vérification, la relecture et les explications de leurs devoirs ?</p>
	<p>L'objectif de ce moment est d'amener les élèves vers l'autonomie dans la réalisation de leurs devoirs. A leur entrée en classe, les élèves doivent sortir leur agenda et l'enseignant gère ensuite son accompagnement en menant des priorités. Comme indiqué dans les documents d'inscription en début d'année, l'enseignant ne peut garantir que l'ensemble des devoirs puisse être réalisé. Il revient aux familles de contrôler les agendas et de faire terminer ce qui n'a pu être fait lors de la séance. Il est envisagé de changer l'intitulé de cette étude surveillée pour la rentrée prochaine afin de mettre en avant son objectif premier : le développement de l'autonomie dans la réalisation des devoirs.</p>

6. Utilisation et sécurité des locaux.

- Stationnement des vélos.

?	<p>Lors du dernier conseil, il avait été souligné qu'il manquait d'espace pour venir à vélo. La mairie devait mettre en place une étude pour vérifier la nécessité de rangements supplémentaires. Cela a-t-il pu être fait ?</p>
	<p>Un comptage des vélos présents chaque jour a été fait en période hivernale, mais il semble peu représentatif. Il va être à nouveau mené aux beaux jours (avril). Puis une commande sera passée si le besoin d'installation supplémentaire est constaté.</p>

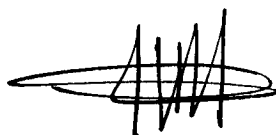
- Abords de l'école.

?	<p>Malgré la mise en place de la signalétique « Espace non-fumeur », des adultes continuent de fumer aux abords immédiats de l'école, en se tenant légèrement à distance mais restant très proches de l'entrée et des enfants. Peut-on faire un mail de rappel des règles de civisme à l'ensemble des familles ?</p>
	<p>Oui, une communication sera faite à nouveau. Un panneau sera accroché de nouveau sur le portail. Un message co-signé école-mairie sera envoyé aux familles.</p>

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15. Le prochain conseil d'école se tiendra le 16 juin à 18h.

Le Président,

D. Whitead



Le secrétaire,

A. Lator

